



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 15/10/2019

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de  
Sarreguemines

Mairie de SILLY-SUR-NIED

7 Rue de l'École

Affaire suivie par Romain DECCO

romain.decco@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 84

Les jeudis au 06 33 63 32 61

57530 SILLY-SUR-NIED

**Objet :** Dossier de déclaration – Épandage de boues de la STEU de Silly-sur-Nied

**Réf :** 57-2019-00464

**P.J :** 1 dossier  
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**- L'épandage de boues de la station d'épuration de SILLY SUR NIED**

Ce dossier a été déposé par : Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2019-00464** » en date du 02 septembre 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU PAR INTÉRIM

Copie pour information :

- Chambre Départementale d'Agriculture  
64 avenue André-Malraux  
CS 80015 - 57045 METZ CEDEX 1
- CC Haut Chemin-Pays de Pange  
1 bis route de Metz - 57530 PANGE

EVA FUMAGALLI



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de  
Sarreguemines

Affaire suivie par Romain DECCO

romain.decco@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 84

Les jeudis au 06 33 63 32 61

Metz, le 15/10/2019

Mairie de COLLIGNY-MAIZERY

4 Rue Principale

57530 COLLIGNY

**Objet :** Dossier de déclaration – Épandage de boues de la STEU de Silly-sur-Nied

**Réf :** 57-2019-00464

**P.J :** 1 dossier  
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**- L'épandage de boues de la station d'épuration de SILLY SUR NIED**

Ce dossier a été déposé par : **Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2019-00464** » en date du 02 septembre 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU PAR INTÉRIM

**Copie pour information :**

- Chambre Départementale d'Agriculture  
64 avenue André-Malraux  
CS 80015 - 57045 METZ CEDEX 1  
- CC Haut Chemin-Pays de Pange  
1 bis route de Metz - 57530 PANGE

EVA FOMAGALLI